

■ **Creata Holding SA**, à Neuchâtel, prise de participations dans des entreprises ou des sociétés, etc. (FOSC du 24.06.2002, p. 10). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal civil du district de Neuchâtel, en date du 15.12.2003. Par conséquent, sa raison sociale devient **Creata Holding SA en liquidation**.

Journal no 52 du 07.01.2004  
(02067760 / CH-645.1.009.538-6)